





~~FRC. 5680 2~~

Case  
FRC  
15569



# ESSAI

SUR LA VIE PRIVÉE

D'HONORÉ-GABRIEL

RIQUETTI DE MIRABEAU;

PAR M. C.-L. CADET DE GASSICOURT.

Plusieurs noms sont consacrés par les individus qu'ils désignent. Lafayette a illustré le sien par l'estime et le choix libre de ses concitoyens. Je ne m'accoutumerai jamais à l'appeler *Moitier*. Honoré Mirabeau, *Honoratus Mirabilis*, gardera son nom qui va si bien avec celui de son baptême : tel est le pouvoir de la renommée !

*Lettres du marquis DE VILLETTE.*

---

Dès que la tombe s'ouvre pour un homme célèbre, le regret qu'inspire la perte de ses talents efface le souvenir de ses défauts : il n'a plus de rivaux et laisse une place à remplir. L'envie se tait : ceux qui se montrèrent ses détracteurs exaltent ses vertus, pour opposer sa gloire à leurs émules. Les écrivains qui recueillent les traits principaux de sa vie, dissimulent ses faiblesses et présentent sous le jour le plus favorable tout ce qu'il fit d'utile et d'éclatant. Les panégyristes se croient obligés de tout louer ou de parler seulement de ce qui est louable. Ils oublient qu'écrire la vie d'un homme célèbre c'est écrire l'histoire, et qu'un historien doit, avant tout, être vrai. Comment croira-t-on aux rares qualités dont

a

il compose le portrait de son héros, s'il ne nous montre pas les défauts qui servaient d'ombres au tableau. Il est certaines vertus qu'on ne peut posséder sans avoir aussi certains vices. La nature, amie de l'équilibre, compense presque toujours le mal par le bien, et l'on ne peut guère citer un homme sans défauts essentiels, qui ne soit en même temps un homme sans caractère ; mais quand l'âme est douée d'énergie, que les passions se disputent le cœur, souvent les hommes qui font les plus grandes choses sont aussi ceux qui commettent les fautes les plus graves : tel fut MIRABEAU, dont nous allons examiner la vie avec l'impartialité que nous demandons aux écrivains biographes.

HONORÉ-GABRIEL RIQUETTI DE MIRABEAU naquit au Bignon, près de Nemours, au mois de mars 1749 (1), de Philippe Riquetti, marquis de Mirabeau, et de Louise Riquet de Carman, petite-fille du célèbre Riquet, constructeur du canal de Languedoc. Louis XIV anoblit et enrichit cet habile ingénieur.

La famille de Mirabeau était originaire de Florence. Elle vint s'établir en Provence vers 1220, et s'allia aux familles les plus distinguées.

Son père s'est rendu célèbre par son livre de l'*Ami des hommes*. Cet ouvrage suppose dans l'auteur une philanthropie que ses contemporains lui refusent, une philosophie douce, qui chez lui n'était qu'affectation. Il se disait l'ami de tout le monde, et comptait peu d'amis ; il vantait les charmes de la liberté, et il demanda 67 lettres de cachet contre sa femme et ses enfans. Il était dur, entêté, mauvais père, citoyen peu zélé ; mais il fit un livre utile pour le temps où il parut, et ce livre le classa parmi les hommes de bien.

Le jeune Mirabeau naquit avec une constitution robuste, un esprit vif, une tête ardente. Dans son enfance il se distingua par beaucoup d'habileté dans les exercices du corps.

---

(1) Et non dans le château de Mirabeau, sur les bords de la Durance, comme l'ont avancé quelques biographes.

Son esprit fit aussi des progrès rapides. A quatorze ans il avait fait ses études, et peu de temps après il publia un *Éloge du grand Condé*. Son caractère, qui se développait avec une force étonnante, donnait de lui la plus haute idée. A quinze ans, admis un jour chez le prince de Conti, ce prince lui dit : « Que ferais-tu si je te donnais un soufflet? — Un soufflet ! Monseigneur n'oserait pas. — Eh bien ! que ferais-tu si le roi t'en donnait un? — Cette question, reprit-il, eût été embarrassante avant l'invention des pistolets à deux coups. » Si cette anecdote est vraie, elle présageait déjà ce que Mirabeau serait un jour.

Malgré cette impétuosité naturelle, il sentit de bonne heure le besoin de donner de l'ordre à ses raisonnemens, de la logique à ses discours, des principes à sa conduite. Il étudia Locke avec un soin extrême, en fit des extraits, le commenta, et serait devenu philosophe avant d'être majeur, si son père ne l'eût point envoyé en garnison. Séduit par l'exemple de ses camarades, il n'écoute bientôt que la voix du plaisir; il s'abandonne à la fougue de son âge. Le vin, le jeu, les femmes, partagent ses momens. Il fait des dettes, se bat, épouvante les maris et se brouille avec son père. L'auteur de l'*Ami des hommes*, au lieu d'employer la douceur et la persuasion pour ramener un jeune homme qui n'était qu'égaré, ne trouve d'autre remède aux dérèglemens de son fils qu'une lettre de cachet; il l'obtient, et Mirabeau est enfermé au fort de l'île de Ré. Cette sévérité mal entendue irrite l'âme du prisonnier, roidit son caractère, et lui donne, contre le despotisme, la haine implacable qu'il manifesta depuis à la tribune et dans ses écrits. Cependant il veut profiter de sa détention, qu'il juge bien ne devoir pas être éternelle. Il nourrit son activité par l'étude de l'art militaire, fléchit son père, sort de prison, et passe en Corse en qualité de volontaire, à la suite d'un régiment de cavalerie. La république de Gènes venait de vendre la Corse, et il s'agissait alors de réduire à l'obéissance un peuple indigné qui réclamait son indépendance. Mirabeau se re-

procha toujours d'avoir pris part à cette guerre sacrilège, et plus tard il répara sa faute en prêchant aux Corses l'amour de la liberté. Alors, jeune militaire, il ne voyait que son avancement; il parvint à se distinguer et à se faire nommer capitaine de dragons; mais son père refusa de lui acheter une compagnie et le rappela auprès de lui dans le Limousin. Voilà notre jeune officier devenu cultivateur, économiste. Pour faire payer ses dettes, il caresse quelque temps la chimère paternelle, fait avec le marquis des expériences d'agriculture, parle cadastre, réforme des impôts, amélioration des terres, etc.; mais voyant qu'il n'obtenait rien et qu'il se laissait gagner par l'ennui, il prend congé de son père et passe en Provence. C'est là, dans la patrie de Laure, que l'amour l'attendait pour lui présenter des chaînes; il devint amoureux d'Émilie de Covet, fille du marquis de Marignane, d'une famille distinguée et opulente; il la demanda en mariage, l'obtint et l'épousa au mois de juin 1772. L'année suivante, un fils naquit de ce mariage. Mirabeau le père n'avait pas été très-généreux en établissant le comte, qui n'épargna aucune dépense pour donner à sa jeune épouse toute l'aisance qu'elle avait droit d'attendre, et Mirabeau se vit obligé d'avouer ses dettes. Sa gêne ne devait pas surprendre, il n'avait que six mille livres de rente, chargées d'une pension à sa belle-mère, et sa fortune, en partie substituée, ne consistait qu'en successions futures. L'ami des hommes s'irrite encore, fait prononcer contre son fils une interdiction de biens au Châtelet de Paris, et, non content de cette sûreté, obtient encore contre Mirabeau des ordres du roi, en vertu desquels il fut exilé au château de Mirabeau et ensuite dans la ville de Manosque, où la comtesse le suivit.

Avec le caractère que l'on connaît à Mirabeau, on ne sera pas surpris de le voir dans la suite peu jaloux de mériter la réputation d'un fils soumis et tendre. Sa jeunesse, il est vrai, fut bouillante, inconsidérée; mais le désordre dont son père le punit après le mariage n'eût point existé si le marquis de



Mirabeau avait eu d'abord plus d'indulgence et de générosité.

Jusqu'à cette époque la bonne intelligence avait régné entre le comte et sa femme; mais elle fut bientôt troublée par la faute de madame de Mirabeau. Il paraît qu'avant son mariage Émilie avait eu quelque liaison avec un jeune homme de la province, qui en avait été amoureux. Ce jeune homme voyant mademoiselle de Marignane mariée, ne perdit pas l'espoir de lui plaire et lui écrivit. Une de ses lettres tomba entre les mains de Mirabeau, lui donna les plus violens soupçons sur la vertu de son épouse et excita sa jalousie.

Dans son premier transport, il se rend dans l'appartement de sa femme, s'enferme avec elle et lui reproche son intrigue. Madame de Mirabeau convient qu'elle a connu, qu'elle a même aimé ce jeune homme avant son mariage; mais elle proteste que depuis elle s'est respectée et n'a point répondu à ses lettres. L'explication devient vive; Mirabeau exige que sa femme écrive à son amant, elle s'y refuse: alors il lui présente un pistolet et lui dicte la lettre suivante, qu'il se charge, dit-il, de faire parvenir:

28 mai 1774.

« Je reviens enfin de mes égaremens, Monsieur, et le premier effet de mon retour à la vertu, est de vous avertir que  
 » toute liaison est finie entre nous. Le hasard a voulu que  
 » votre lettre soit tombée entre les mains de mon mari; je  
 » n'avais pas attendu ce moment pour reconnaître mes torts.  
 » La modération personnelle à moi qu'il a mise dans tout  
 » ceci, n'ajoute à ma conduite que la prière que je vous fais  
 » de ne pas revenir en ce pays-ci tant que nous y serons, au-  
 » tant parce qu'il n'est pas possible que je vous y voie, qu'à  
 » cause de mon mari. *Nous y serons le moins de temps possible.*  
 » Je vous rends trop de justice pour croire que j'aie besoin de  
 » vous demander les deux lettres que vous avez à moi, ainsi  
 » que mon portrait et celle-ci. J'espère que vous voudrez bien  
 » me les faire parvenir. »

Mirabeau se garda bien de faire partir cette lettre; il la conserva, prévoyant qu'un jour il pourrait l'opposer à sa femme, et il la produisit effectivement dans le procès qu'il eut avec elle.

Il est facile d'oublier ses propres torts. Satisfait d'avoir obtenu par la violence ce qu'il voulait, Mirabeau se persuada qu'il avait été généreux; voici comment il s'exprimait à cet égard en 1784 :

« Malheur à l'homme qui ne sent pas qu'on s'attache à ses » propres bienfaits ! Mon indulgence honorait madame de » Mirabeau à mes yeux, parce qu'elle m'honorait moi-même. » Fier de ma générosité, serait-il étonnant que j'eusse dit : » ô faute heureuse qui m'a fait faire cette belle action ! Si » c'est là de l'orgueil, je l'avoue, tel est mon orgueil. Plus d'une » fois cette idée me fut une grande et utile ressource dans les fers » au milieu des repentirs; ça été une douce consolation pour » moi que de me le dire dans le cours d'une vie trop féconde » en fautes, parce que le souvenir de ma générosité au temps » où la fougue de mes passions m'entraînait sans m'aveugler » cependant, a pu me faire espérer que je n'étais pas inca- » pable de devenir meilleur. Qu'il ne croie pas à cette expli- » cation celui qui ne la sent pas. Ce genre d'esprit n'est que » dans l'âme; les livres ne le donnent point.... Et qu'on juge, » si l'on veut; qu'on juge ma situation, celle où, entouré de » tous les malheurs domestiques que le sort peut déchaîner » contre un infortuné, je pardonnais une imprudence à la » femme, à la jeune femme qui, portant mon enfant dans ses » bras, baignait mes pieds de ses larmes et me demandait, » au nom de mon fils, l'oubli de ses torts : qu'on juge cette » situation comme une situation commune ! Quel est donc » le mari qui, ayant à se plaindre de sa femme, ne voudrait » pas que tout le monde crût qu'il n'a qu'à s'en louer ? »

A ce ton de candeur, qui ne croirait Mirabeau sincère ? Ceux qui le connaissaient n'étaient pas les dupes d'une pareille modération. Si madame de Mirabeau avait eu les torts

que son mari pardonnait avec tant de bonté, aurait-on vu cet époux, ordinairement si violent, faire quelques jours après l'événement un voyage à Grasse pour les intérêts de l'homme dont il venait de découvrir les liaisons avec sa femme? Il fallait que ce voyage fût important pour l'engager à rompre son exil. Cette complaisance, dont il est difficile de lui faire un mérite, lui devint très-funeste. Un de ces hommes qui se croient le droit d'être souverainement insolens, parce qu'ils sont souverainement lâches, le baron de Villeneuve Mohans, insulte grièvement la sœur de Mirabeau en présence de son frère. Le comte en demande raison, et le baron refuse de se battre. Cette querelle fait aussitôt le sujet des conversations; la malignité s'en empare, et l'on fait circuler dans la société une caricature qui représentait Mirabeau sous la forme d'un limaçon offrant le cartel à une écrevisse. Il n'y avait qu'un parti à prendre; et ce fut celui que prit le comte; il corrigea d'une manière humiliante le poltron impertinent qui, sur-le-champ, publia son déshonneur en dénonçant Mirabeau, et en obtenant d'un tribunal subalterne un décret de prise de corps. L'éclat de cette ridicule procédure constatait la rupture de l'exil du comte. Le marquis de Mirabeau n'en fut pas plutôt informé qu'il courut solliciter une nouvelle lettre de cachet contre son fils, et le fit enfermer au château d'If le 23 décembre 1774. Aussitôt que Mirabeau était prisonnier, il n'avait qu'une seule idée, c'était de préparer sa liberté. Le bruit courut dans le temps qu'il avait séduit la femme de son geolier, et que cette femme, ayant essayé vainement de délivrer Mirabeau, avait quitté son mari. Mirabeau ne parle dans sa correspondance que d'un cantinier qui, six semaines après sa détention, soit par haine, intérêt ou jalousie, chercha à le perdre auprès de son père. Cet homme écrivit au marquis de Mirabeau une lettre dans laquelle il accusait le prisonnier d'être d'intelligence avec sa femme pour lui retenir une somme de 4000 livres. Des plaintes de cette nature irritèrent davantage le marquis de Mirabeau. Cepen-

dant il voulut s'assurer si son fils était réellement coupable de l'espèce d'escroquerie dont le cantinier l'accusait. Il s'adressa pour cela à M. Dalègre, commandant du château d'If. M. Dalègre écrivit, le 19 mai 1775, au marquis de Mirabeau, qu'il avait de la répugnance à justifier son fils de l'infâme accusation du cantinier; qu'il jouissait de l'estime, de l'amitié et de la considération de toute la place.

Par une seconde, du 14 du même mois, il lui disait : « Voici » ma profession de foi, puisqu'elle doit briser les fers de monsieur le comte de Mirabeau. Je suis persuadé que cette pièce » produira tout son effet sur le cœur de l'Ami des hommes, » qui a donné d'aussi excellentes leçons d'humanité. La grâce » que je sollicite est en faveur d'un fils qui, par sa résignation à votre volonté, mérite tout le retour de la tendresse » d'un père. Puisque cette lettre doit faire époque, recevez, » monsieur le marquis, l'attestation la plus authentique que » depuis six mois que monsieur le comte de Mirabeau est détenu au château d'If, par ordre du roi, il ne m'a jamais » donné le moindre sujet de plainte; qu'il s'est toujours parfaitement bien conduit, et qu'il a soutenu avec toute la » modération possible toutes les altercations que je lui ai » quelquefois suscitées pour éprouver sa fougue. Je lui avais » donné la liberté de la place sur parole d'honneur, il n'en a » jamais abusé, et je me flatte que M. le comte aura bientôt » la satisfaction de voir réaliser ses espérances. »

Quels que soient les torts d'un accusé, on aime à voir le gouverneur d'une prison d'état plaider ainsi la cause de son prisonnier. Ces témoignages honorables ne produisirent pas l'effet qu'en attendait M. Dalègre. Le marquis, un peu adouci, mais non désarmé, fit transférer le prisonnier dans une citadelle plus commode que le château d'If. Il fut conduit à celui de Joux en avril 1775. C'est dans la première de ces deux forteresses qu'il composa son *Essai sur le despotisme*, ouvrage où il a mis le plus de force et de raisonnement. Il est impossible de mieux prêcher l'amour de la liberté. Quelle plume que

celle de Mirabeau, écrivant à vingt-cinq ans sous les verroux de la puissance arbitraire ! Tout le monde est de son avis lorsqu'il dit : « Le vœu des honnêtes gens, des vrais amis de l'humanité, serait que la morale fût appliquée à la science du gouvernement, avec le même succès que l'algèbre l'a été à la géométrie. C'est un rêve, dira-t-on : d'abord je suis loin de le croire ; mais si c'est un rêve, qu'on ne me parle plus de morale, qu'on pose hardiment le fait pour le droit ; en un mot, qu'on m'enchaîne sans m'ennuyer et sans insulter à ma raison. »

Peu de temps après son arrivée à Joux, Mirabeau, par sa soumission, obtint pour prison la ville entière de Pontarlier ; il écrivit à sa femme de venir le rejoindre ; mais madame de Mirabeau s'y refusa constamment. Le comte de Saint-Mauris, qui commandait à Joux et à Pontarlier, le présenta lui-même dans les meilleures sociétés de la ville, et l'amour vint adoucir la captivité de Mirabeau par un plus doux esclavage. Il connut la marquise de Monnier et conçut pour elle la plus vive passion. Nous touchons à l'époque la plus intéressante de la vie privée de Mirabeau. Si nous en croyons les hommes les plus intéressés à lui nuire, si nous jugeons les faits principaux sans tenir compte des motifs et sans rapprocher les circonstances, nous ne verrons dans le comte qu'un vil corrupteur, calculant froidement la perte d'une femme intéressante et sensible, et l'abandonnant après avoir abusé de sa faiblesse et joui de sa fortune ; mais si nous examinons la position de cette femme, le caractère des gens qui l'entourent, les persécutions qu'elle essuie, si nous pesons toutes les raisons données par Mirabeau, nous serons tentés de nous écrier :

Il fut séduit comme elle et non pas séducteur.

La passion que Mirabeau avait conçue pour Sophie de Monnier, était vivement partagée. Cette femme malheureuse ne craignit pas de confier son sort à un homme aussi malheureux qu'elle ; et le mari outragé a présenté Mirabeau comme

un ravisseur. Le public l'a cru long-temps; mais l'opinion a changé depuis qu'on connaît les détails de cette liaison : Sophie était jeune, jolie, tendre et spirituelle; son époux était septuagénaire; il désirait vivement un enfant, et ne rougissait pas de faire entendre à sa femme qu'il excuserait une faiblesse si le résultat lui donnait un héritier. Mirabeau, jeune, ardent, fort aimable, quoique laid, n'eut pas de peine à obtenir plus d'estime qu'un mari si peu jaloux de l'honneur de sa femme; il ignorait qu'il avait un rival, et que ce rival dédaigné était son propre geolier. Le commandant de la ville, le comte de Saint-Mauris, irrité des dédains que lui fait essuyer Sophie, épie davantage sa conduite et découvre qu'elle répond aux soins de Mirabeau. Que devait faire alors un homme d'honneur ou un homme d'esprit? S'adresser à Mirabeau lui-même, lui disputer sa conquête, ou lutter avec lui d'amabilité; mais le militaire se conduit en cette occasion comme aurait fait un abbé. Il avertit le mari, ameute les dévotes et les parens; il intéresse un confesseur qui dénonce Sophie à sa mère, madame de Ruffey, et sollicite sa malédiction contre sa fille; il porte ses plaintes à Mirabeau père; enfin, abusant du pouvoir que lui donne sa place, il ordonne au comte de se rendre prisonnier au fort dont il a la garde. Dieu sait le sort qu'il réservait à Mirabeau, si celui-ci n'avait pris la fuite. Il sortit de Pontarlier, et la marquise se rendit à Dijon auprès de sa mère, qu'elle espérait apaiser.

Arrêtons-nous pour envisager cette scène digne d'occuper la plume de Beaumarchais.

Auteurs dramatiques, qui cherchez des tableaux neufs pour le théâtre, que vous semble de celui-ci? quels caractères à tracer! Cette jeune femme, victime d'une union mal assortie; son amant prisonnier d'état, rival de son geolier; ce mari sollicitant un déshonneur secret et s'irritant d'un ridicule public; cet officier dénonciateur, ce prêtre sonnante pieusement le tocsin pour apaiser le scandale; ces dévotes, ces parens brouillons, cette mère inconséquente... Que de ressorts intéressans!

Mirabeau les présente pour se justifier, pour excuser Sophie, et malgré soi, l'on est de son avis ; mais la suite prend un caractère plus grave.

Le comte se rend à Dijon pour se réunir à son amie ; elle était surveillée, et madame de Ruffey, instruite de l'arrivée de Mirabeau, court le dénoncer. Il est arrêté et enfermé au château. M. de Changey, commandant du fort, se met du parti de ses ennemis ; et tandis que le mari de Sophie se dispose à commencer un procès criminel, il demande que l'affaire de Mirabeau avec le baron de Mohans (prétexte de sa détention), soit évoquée au parlement de Dijon. Pour comble de disgrâce, Mirabeau le père obtient une nouvelle lettre de cachet qui ordonne la reclusion du comte dans le château de Dourlens. Comment faire tête à un pareil orage ? Mirabeau sent qu'il ne peut combattre à la fois tant d'ennemis, il a recours au seul moyen qui lui reste ; il trompe leur vigilance et fuit dans le pays de la liberté ; mais à peine arrivé en Suisse, il apprend que le marquis de Monnier, furieux de perdre sa proie, veut se venger sur sa femme, et sollicite un ordre du roi pour la faire enfermer. Il est prêt à rentrer, à s'exposer encore pour soustraire Sophie au sort qui l'attend ; mais madame de Monnier prévient ses désirs, échappe à la persécution, rejoint le comte en Suisse, et passe avec lui en Hollande le 25 août 1776.

Il est toujours difficile de justifier une femme mariée qui fuit un époux pour s'attacher au sort d'un aventurier ; il est plus difficile encore d'excuser un homme qui, marié lui-même, et ne pouvant rompre ses nœuds, arrache de sa famille une jeune femme, à laquelle il ne peut offrir que le partage de la misère et de la proscription ; mais, si l'on examine toutes les circonstances de la liaison de Mirabeau avec la marquise de Monnier, on voit que l'un et l'autre ne pouvaient agir autrement ; ce n'est point Mirabeau qui enlève Sophie, c'est elle qui fuit une lettre de cachet, c'est-à-dire un ordre arbitraire, qui condamnait sans entendre, et punissait sans mesure. C'est

ainsi que le despotisme, en violant tous les droits, donne les moyens de justifier les fautes les plus graves.

Cependant le marquis de Monnier rend plainte en rapt et séduction ; les juges instruisent sur cette plainte, et prononcent, par contumace, la peine de mort contre Mirabeau. Ses biens sont confisqués, il est exécuté en effigie. Le jour du simulacre de l'exécution, le baron d'Espagnac, indigné d'un pareil jugement, se rend sur la place et arrache l'effigie peu de temps après son exposition.

Mirabeau était en même temps (au moins dans le public) accusé de spoliation. « Comme personne, a-t-il dit à cette occasion, ne voulut se persuader qu'une suite d'un tel éclat n'eût pas été combinée de longue main, on m'accusa d'avoir enlevé madame de Monnier pour m'approprier son argent et ses dépouilles... ; oui, ils préférèrent cette accusation infâme ; je reste sans réponse et sans voix... Moi, qui jamais ne sus compter, moi qui toute ma vie me sacrifiai pour des ingrats, et, par une fatalité funeste, n'ai méconnu que mes vrais amis, j'ai été taxé d'une cupidité si vile! .. Et ce sont des êtres dont l'odieuse avarice, l'insatiable désir d'avoir, est la première passion, qui m'en accusèrent ! les calomnieurs sordides ! ils vous repousseraient avec fierté, si vous leur offriez un louis, qu'on ne donne qu'à un valet ; mais ils s'attendraient devant des rouleaux de cette monnaie ; ils feront des infamies pour l'obtenir. La pile, en augmentant, diminue, efface l'insulte, la rend un bienfait... Je m'aigris, je le sens ; mais quelle âme honnête, quelle âme sensible ne me pardonnerait pas une si juste indignation ? Peut-être fut-il un temps où, enflammé d'ambition, emporté par un bouillant courage, je n'avais pas une morale très-pure, et où je n'aurais pas rougi d'être accusé d'un crime consacré par de grands périls, honoré et justifié par de grands exemples ; mais comment supporter le soupçon de la plus lâche des bassesses ? »

Ce qui prouve l'injustice de l'accusation portée contre Mirabeau, c'est le dénûment absolu dans lequel se trouvèrent



les deux amans peu de temps après leur arrivée en Hollande ; et comment en effet auraient-ils eu de grandes ressources ? Mirabeau , sans crédit , sans fortune , était depuis trois ans prisonnier d'état : Sophie de Monnier fuyant de chez sa mère , et non de chez elle , n'avait pu emporter que ses bijoux. Il fallut donc vivre d'industrie. Le comte cacha son nom sous celui de *Saint-Mathieu* , ne vit à Amsterdam que des savans et des libraires , et se fit instituteur. Il faut en convenir , Mirabeau précepteur devait , à cette époque , inspirer peu de confiance aux mères de famille qui connaissaient le pseudonyme : cependant s'il avait donné de mauvais exemples , il donnait d'utiles leçons , et il aurait pu s'assurer , ainsi qu'à son intéressante compagne , une existence tranquille ; mais il céda au désir blâmable de se venger de son père : Mirabeau écrivit des mémoires contre le marquis et les fit passer en France.... Il en fut puni.

Refugiés dans un pays indépendant , qui servit toujours d'asile à ceux que proscrivaient les rois , dans un État libre où la pensée n'avait nulle entrave , Sophie et son amant se croyaient en sûreté ; ils espéraient du moins que nulle autorité arbitraire ne viendrait troubler leur repos , et qu'on ne violerait pas le droit des gens : ils se trompaient. Une lettre de cachet , signée *Amclot* et *Vergennes* , les fit arrêter le 17 mai 1777. Résister à la tyrannie , la braver avec audace , fut toujours la première pensée à laquelle s'arrêta Mirabeau. On l'avait prévenu qu'un nommé de Brugnères , qu'il voyait dans son auberge , était un exempt de police chargé de l'arrêter. Au lieu de se cacher ou de fuir , il va fièrement s'asseoir à la table d'hôte où se trouvait le sbire. Il espérait que le gouvernement hollandais ne laisserait pas violer son territoire ; mais sa confiante témérité fut trahie. Lorsqu'il se vit livré , il parut se soumettre , et demanda seulement la permission d'embrasser ses amis. « Vous pouvez sauver ma Sophie , leur dit-il , vous pouvez me délivrer ; trouvez-vous en force au passage du Moërdick ; nous précipiterons l'infâme espion dans les flots , et je vous devrai la vie. » On lui promet , on lui jure assistance :

mais, lorsqu'il arrive au lieu désigné, personne ne se présente.

Quelle est horrible la situation de Mirabeau, quand il voit le précipice affreux où il a entraîné celle qui lui a tout sacrifié ! Son propre danger ne l'occupe point, il oublie que l'échafaud l'attend en France, il ne voit que Sophie, Sophie dont le sein recèle un gage de son amour, Sophie qui perd à jamais et l'honneur et la liberté, qui perd plus encore, qui le perd lui-même..... Le désespoir s'empare de la marquise, elle ne veut point survivre à une si cruelle séparation, elle dit un éternel adieu à son amant, le poison va couler dans ses veines..... Mirabeau lui ordonne de vivre, et par une éloquence que l'amour seul peut rendre persuasive, il lui fait concevoir l'espoir d'une prompte justification. On les sépare. Le comte est conduit au donjon de Vincennes : on laisse à madame de Monnier le temps de faire ses couches, et elle est enfermée ensuite au couvent de Gien, le 18 juin 1778. Privés de se voir, les deux amans ne furent pas long-temps privés de s'écrire. Un magistrat compatissant, M. Lenoir, lieutenant-général de police, consentit à faire remettre lui-même aux deux prisonniers les lettres qu'ils s'écrivaient, à condition qu'il aurait la liberté de les lire ; mais il usa de ce droit avec ménagement, et tint facilement sa promesse. Alors s'établit entre la marquise et son amant cette correspondance si longue, si intéressante, et qu'on lit avec avidité, quoique toutes les lettres traitent à peu près le même sujet (1). Si l'on cherche la source du charme

---

(1) Ces lettres furent publiées en 1792 par P. Manuel, procureur de la commune, avec cette épigraphe :

*In nos tota ruens Venus Cyprum deseruit.*

Ce fut un abus de confiance, ou plutôt un vol. Elles étaient déposées dans les archives de la police. Mirabeau avait craint long-temps cette publication. Voici ce qu'il écrivit le 10 décembre 1778 :

« Des monstres qui infestent le pavé de Paris, tandis que tant d'honnêtes gens gémissent à Bicêtre et aux galères, se vantent hautement qu'ils feront imprimer ma correspondance et celle de la malheureuse victime de mon amour : ce coup est affreux, et si j'y survivais ce serait pour le venger, dussé-je y périr. »

puissant qui vous attache à la lecture de ces lettres dépourvues d'événemens, on la trouve dans l'excessive sensibilité de Mirabeau, dans la variété de son style, dans la profonde connaissance qu'il a du cœur humain, dans l'art avec lequel il fait partager ses opinions et ses sentimens. Du fond de sa prison il exerce un empire absolu sur le cœur et sur l'esprit de Sophie; il dirige ses idées, il prépare son âme à recevoir toutes les impressions qu'il voudra lui donner. La marquise montre-t-elle quelque scrupule, fait-elle quelques réflexions sur l'opinion que l'on peut avoir de sa liaison avec Mirabeau, il s'empresse de rassurer son âme. « L'amour, lui dit-il, s'il n'est extrême est honteux et coupable. L'honneur proscrit tout plaisir qui n'est point appelé par la passion, comme une honteuse lubricité; mais jamais le sentiment n'est lascif, et la femme la plus chaste peut être très-voluptueuse, si elle aime. Je l'ai dit mille fois : jouir n'est pas corrompre. O ma charmante amie ! la vertu ressemble aussi peu à ce qu'on nomme ordinairement ainsi, qu'au vice même; la véritable vertu ne dépend point du caprice des mortels, des illusions, fanatiques, des diverses spéculations des moralistes, des dogmes, des rites, des temps, des lieux, des sexes; elle consiste dans un cœur droit, sensible, sincère, et dans l'exercice de toutes ses facultés. L'honneur prescrit à une femme de n'avoir qu'un amant, de se respecter en lui, d'être fidèle à ses sermens, incapable de légèreté, et même en ce sens d'inconstance. L'honneur proscrit tout plaisir auquel l'amour ne préside pas; mais lorsque la sensibilité aiguise les sens, pourquoi réprouverions-nous les mouvemens impérieux de la nature? les sensations sont-elles moins son ouvrage que les sentimens? »

Quelle est la femme qui, en attribuant ainsi au sentiment tous les écarts de l'imagination, ne puisse justifier la conduite la plus irrégulière? Dans l'esprit de celui qui adopte une semblable morale, toutes les institutions civiles qui contrarient les passions sont des attentats contre la nature; c'est par de semblables sophismes que de prétendus réformateurs ont dé-

truit les liens sacrés qui unissaient les pères à leurs enfans, les femmes à leurs époux : ces dangereux paradoxes, parodiés et non pas imités d'Épicure, étaient utiles à Mirabeau pour captiver sa maîtresse; il eût rougi de les soutenir dans un ouvrage destiné à l'impression.

Quand on est faible et malheureux, on se livre facilement à des idées religieuses; on cherche hors de la société qui nous opprime, hors du monde qui nous rejette, un être consolateur. Chez les femmes surtout, la crédulité augmente avec l'infortune. Sophie, incertaine de ce qu'elle doit croire, interroge son amant sur l'existence de la divinité. Cette question était embarrassante; Mirabeau était athée, il détestait surtout les prêtres. Il ne croyait pas la religion nécessaire au peuple; « parce que, disait-il, il est impossible à l'homme de se former une idée de quelque chose absolument hétérogène et disparate à tout ce qu'il connaît; parce que nos idées métaphysiques, qui ont produit les subtilités et les disputes scolastiques, ont soufflé partout l'intolérance et la superstition; parce que les peuples ne font que changer de polythéisme, et que celui des chrétiens est âpre, insatiable et turbulent; enfin parce que l'autorité se mêle toujours des débats des prêtres, au détriment des nations. »

Telle était l'opinion de Mirabeau, celle qu'il a manifestée dans tous ses écrits (1); cependant il sentait que l'âme de Sophie

---

(1) « La religion, écrit-il ailleurs, n'est point un frein pour le peuple. Les passions et l'intérêt présent parlent toujours plus haut que la crainte d'un avenir malheureux, mais incertain et éloigné. Le christianisme déprave, éteint l'industrie. Il ne faut avoir aucune liaison sociable avec toute personne infectée du zèle religieux : on ne peut jamais compter sur des gens qui sanctifient la perfidie, et rapportent toute espèce de moralité à un système qui, quand il ne serait pas faux, absurde et pernicieux, se trouve sans cesse en contradiction avec les passions, les intérêts et le courant de la vie humaine. On prétend qu'on peut être dévot sans être fourbe ou fou. Quand j'en aurai vu un exemple, je croirai que cela n'est pas impossible, mais non pas que cela est ordinaire. »

n'était pas assez forte pour adopter un système entièrement négatif ; il ne voulait pas lui enlever une erreur qui pouvait apporter quelque soulagement à ses maux. Il l'a laissée dans le doute ; mais son pyrrhonisme est fondé sur la nécessité toujours sentie par l'homme sage et éclairé, insuffisante pour le vulgaire. Voici sa réponse :

« Y a-t-il un Dieu, n'y en a-t-il point ? Se mêle-t-il des affaires de ce monde, ne s'en mêle-t-il pas ? Ici, je te répondrai naïvement ce que je t'ai répondu, ce que je te répondrai bien souvent : je n'en sais rien, et peu m'importe ; parce que je suis assuré qu'il m'est impossible d'en savoir plus que je n'en sais, et que ma bonne foi, mes sentimens, mes intentions ne sauraient déplaire à l'être infiniment juste, s'il en est un. Je ne sais ni s'il existe, ni comment il existe ; mais je sais que le bien moral, utile et même nécessaire à l'homme, indispensable à l'organisation et au maintien de la société, est obligatoire pour tout être raisonnable. Je sais que, s'il est un Dieu, l'homme juste et bon lui sera agréable. Je sais que s'il n'en est pas, l'homme juste et bon sera souvent le plus heureux et le moins agité, et qu'alors même qu'il sera persécuté et malheureux, le témoignage de sa conscience adoucira ses maux, que des remords envenimeraient comme ils empoisonnent, sans doute, la prétendue félicité des méchans. Je sais que j'en serai mieux avec moi-même, et plus aimé de mon amant, quand j'aurai été vertueux : cela me suffit pour idolâtrer la vertu ; et ces sentimens droits et simples, les opinions estimables et salutaires, ne peuvent jamais faire du mal ni à moi ni aux autres. »

Quelle différence entre cette morale et celle que Mirabeau prêchait tout à l'heure ! On voit que l'intérêt n'est plus le même. Dans cette lettre, il veut éclairer ; dans la précédente il voulait séduire, et personne mieux que lui ne posséda l'art de persuader. Tout à la fois ardent, réfléchi, romanesque et flatteur, il savait toucher toutes les cordes sensibles, et porter dans les cœurs la conviction qu'il paraissait avoir lui-même. Je ne veux pour exemple que la lettre suivante .

## A SOPHIE.

« O Sophie, qui le jour trouble mon repos, qui la nuit me  
» tourmente en songe ! Sophie, source de tout bonheur, de  
» toute volupté, de tout transport, crois-tu donc qu'elle n'est  
» point tout aimable celle qui a fixé ce cœur volage, qui ja-  
» mais ne s'était donné ; ces sens impétueux, qui m'ont tant  
» commandé d'infidélités ; cet homme si blasé sur tout ce que  
» le vulgaire appelle des plaisirs ; si au-dessus de l'opinion ,  
» cette folle reine du monde ; si rempli d'une trop juste mé-  
» fiance contre ton sexe, et qui, seulement depuis qu'il te  
» connaît, n'approcha jamais des feux sacrilèges de ton tem-  
» ple ? Non, et ce remords, le plus cruel de tous, est étran-  
» ger à mon cœur ; jamais parjure ne souilla ma bouche ; ja-  
» mais l'idée de te tromper ne déshonora mon âme. Tout ce  
» que je t'ai dit de mon amour, tout ce que je t'en ai caché,  
» tout ce que tu en as senti, tout ce que tu en as deviné est  
» également vrai, profond, inaltérable, éternel ; il survivra à  
» mes forces, à mes désirs, et les délires de mon imagination  
» ne sont que ton moindre triomphe. Crois-tu que ce soit  
» une femme ordinaire qui ait remporté sur moi une pareille  
» victoire. »

Il n'est pas une femme qui, recevant une semblable lettre après une année de liaison, ne se croie uniquement adorée ; la marquise le croyait, elle était dans l'erreur : Mirabeau était infidèle ; deux autres femmes partageaient son cœur pendant sa détention à Vincennes ; l'une était la femme du gouverneur, l'autre une princesse française que les brigands révolutionnaires ont depuis assassinée ; c'est à elle que Mirabeau dut toutes les douceurs qui tempérèrent l'amertume de sa captivité. La privation de la liberté ne fut pas le seul chagrin qu'il éprouva ; la mort lui enleva successivement ses deux enfans, le fils de madame de Mirabeau et la fille de Sophie.

Son séjour à Vincennes est marqué par quelques anecdotes assez curieuses. Un des porte-clefs de cette prison me dit un

jour que le comte avait éprouvé une vive frayeur au premier repas qu'il y fit. Ayant heurté par distraction son verre, il vit sur-le-champ s'élançer sur la table un rat monstrueux, portant un collier de drap rouge; il recule d'étonnement, et l'animal saute sur son épaule. Ce rat avait été apprivoisé par un prisonnier qui n'avait d'autre compagnon de son infortune. La manière brusque dont M. de Mirabeau reçut cet étrange convive, l'exila pour jamais de sa table.

Pour se distraire de ses ennuis et de ses chagrins, il composa plusieurs ouvrages. Les commentaires de dom Calmet, sur la Bible, lui fournirent l'idée singulière de rassembler dans un seul cadre tous les goûts bizarres des hommes, tous les moyens qu'ils ont pris pour varier leurs plaisirs, tromper la nature et créer des passions nouvelles; il fit l'*Erotica-Biblion* (1). Obligé pendant quelque temps de travailler en secret, il écrivait sur les pages blanches des livres qu'on lui prêtait, et il les cachait sous la doublure de son habit. C'est ainsi qu'il composa son ouvrage *sur les lettres de cachet*, ouvrage qui a commencé sa grande réputation, et qui a beaucoup accéléré la révolution. Peu après il composa un *essai sur l'intolérance en matière de religion*. Cet écrit n'a point été imprimé. Un de ses amis doit être encore dépositaire du manuscrit.

Vers la fin de 1779, la princesse qui s'intéressait à lui obtint par son crédit qu'il jouirait d'une liberté plus étendue; il pouvait sortir quelquefois, venir même à Paris, pourvu qu'il se représentât le soir au commandant. A cette époque, ou peu avant, on mit au donjon de Vincennes M. Baudouin, maître des requêtes, accusé d'avoir volé des couverts d'argent chez le garde des sceaux, mais fort innocent de ce crime. Il

---

(1) Quand il publia ce livre savant, mais obscène, un de ses amis eut le courage de lui écrire : « La nécessité ne doit point obliger un homme à se manquer de respect à lui-même, et ce n'est pas du poison qu'il faut vendre pour avoir du pain. »

était enfermé parce que son beau-père, fermier-général, trouva qu'il était plus difficile de payer les dettes de son gendre que d'obtenir une lettre de cachet (1); et ces dettes, Baudouin les avait faites pour des expériences utiles et curieuses, dans sa terre de Bretagne (2). Ce prisonnier avait beaucoup d'esprit; il avait voyagé avec fruit et connaissait toutes les intrigues des cours. Mirabeau, sans se faire connaître, et prenant la qualité d'un sylphe officieux, lui procura dans sa prison tous les objets qui pouvaient le flatter, et entretint une longue correspondance par laquelle il obtint la confiance de toutes les anecdotes connues du prisonnier. Une fois muni de ces annales secrètes, Mirabeau les rédigea, les fit imprimer sous le nom de *l'Espion dévalisé*, et vendit son livre fort cher: il se rappelait toujours avec plaisir cette petite espièglerie littéraire.

Le 17 décembre 1780 mit fin à sa captivité et à la colère de son père, qui le rappela près de lui. Il resta seize mois avec

---

(1) Dans l'origine, une lettre de cachet était un ordre entièrement manuscrit, signé de la main du roi, et adressé tantôt à celui qui en était l'objet, tantôt au gouverneur de la Bastille, ou du château fort dans lequel il devait être renfermé. Le ton en fut d'abord poli; c'était le style d'une simple lettre de service: il devint par la suite plus laconique et plus impératif. Dans plusieurs lettres qu'on a conservées le prisonnier n'est désigné que par son nom de famille, sans prénom, titres et domicile, sans qualification quelconque, et dans d'autres son nom n'est pas écrit correctement. Les quiproquo étaient faciles. Sous les ministères de Lavoisier, de Sartine, Vergennes, Lenoir, les lettres de cachet devinrent si nombreuses, qu'on ne prit plus la peine de les écrire; on les imprima pour les distribuer à des commandans, gouverneurs, intendans de province et à des courtisans, avec le nom des prisonniers en blanc. Pour ne pas importuner S. M. par la demande fréquente d'une grande quantité de signatures, on contrefit le seing du roi. Nous en avons vu qui portent le nom de Louis XVI et où ce nom est évidemment un faux.

(2) M. Delalande, de l'académie des sciences, a été autorisé par le magistrat suprême à démentir l'accusation dans les journaux.



le marquis de Mirabeau. Sophie était prisonnière encore et n'avait d'espoir que dans son amant. Mirabeau forme le projet de l'enlever ; il se procure l'empreinte des clefs du couvent, en fait faire de pareilles, les fait parvenir à la belle recluse, convient du jour et de l'heure de sa sortie, prend secrètement la poste, et se rend de nuit sous les murs du monastère ; mais un surveillant avertit l'abbesse, et madame de Monnier est surprise au moment de sa fuite ; son amant n'a que le temps de s'éloigner. Il fallut renoncer à ce projet hardi. Cependant les intérêts de Sophie et la propre sûreté de Mirabeau ne lui permettaient pas de rester dans l'inaction. Il se rend à Pontarlier pour y purger sa contumace et faire juger le procès dans lequel avait été rendu un jugement qui le condamnait à avoir la tête tranchée. Il doutait du succès ; mais l'honneur et l'amour lui commandaient de se rendre au tribunal. Avant de s'y présenter, il demande à madame de Monnier de ses cheveux, il partage avec elle un poison actif qu'il avait fait préparer, et monte à l'audience en portant sur son cœur et le poison et le gage de l'amour de Sophie (1). Il défend lui-même sa cause avec cette éloquence et cette énergie qu'il a depuis développées à la tribune ; il effraie ses adversaires, il attendrit son auditoire, il intéresse ses juges ; et ce procès, dont l'issue semblait ne devoir être que la perte de l'une des deux parties, se termina, au grand étonnement de tout le monde, par une transaction passée entre Mirabeau et le marquis de Monnier, le 11 août 1782 : il fut convenu : « que » toutes les difficultés nées et à naître au sujet tant de la » plainte portée par M. de Monnier que de la sentence par » lui obtenue, demeureront éteintes et terminées, sans que » les parties pussent se rechercher à cet égard, sous quelque » prétexte et de quelque manière que ce fût ; consentant, » M. de Monnier, que la sentence fût comme non avenue en » tous ses points. » Le ministère public se tut, M. de Monnier

---

(1) Manuel me montra un jour chez Desenne le sachet qui renfermait ces deux objets ; il l'avait volé avec les lettres de Mirabeau.

paya les frais, les dommages et intérêts, et Mirabeau, tranquille possesseur de sa maîtresse, que le même acte rendait libre, rit avec elle de la clémence des maris outragés.

Peu de temps après Mirabeau se rendit en Provence, où il descendit chez le bailli son oncle, et voulut forcer madame de Mirabeau à se réunir à lui. Madame de Mirabeau répondit que M. de Marignane son père était déterminé à ne jamais vivre avec son gendre; que cette raison serait suffisante pour la tenir éloignée de lui; d'ailleurs, que les événemens qui avaient eu lieu, depuis que M. de Mirabeau et elle vivaient éloignés l'un de l'autre, seraient toujours un obstacle à tout projet de réunion. Madame de Mirabeau ne tarda pas même à demander en justice sa séparation.

La séparation, rejetée par la sénéchaussée d'Aix, fut prononcée par le parlement le 5 juillet 1785.

Une nouvelle carrière s'ouvre pour Mirabeau : aigri par le malheur, il se voit, à 35 ans, jeté dans le monde sans état et sans considération, poursuivi même par une prévention défavorable; il brûle de se distinguer, de se rendre utile en défendant la cause du peuple; il se consacre à la politique. Son panégyriste, l'abbé Cérutti, parlant de cette résolution, suppose que Mirabeau fut inspiré par les écrits philosophiques de Montesquieu, de Voltaire, de Mably, de Rousseau. « Mirabeau, dit-il, jeune encore, voulut, pour atteindre à leur sphère, s'élançer au-delà des bornes qu'ils n'avaient osé franchir, et il s'écria : Ce qu'ils ont proposé, je vais l'entreprendre; ce qu'ils ont traité d'impossible, je vais l'exécuter. Je devancerai mes précurseurs; mon intrépidité servira d'instrument à leur génie; ils ont créé la lumière, je vais créer le mouvement. »

Pour étudier l'esprit des cabinets, il passe à Londres, et peu de temps après, il publie deux écrits (1) qui le font re-

---

(1. C'est à Londres qu'il traduisit aussi une *Histoire d'Angleterre*, par madame Macaulay, et une *Théorie de la royauté*, par Milton,

marquer; l'un intitulé : *Considérations sur l'ordre de Cincinnati*; l'autre : *Doutes sur la liberté de l'Escaut*. Des vérités neuves, des idées hardies, un style original, fixèrent l'attention publique sur ces deux ouvrages. De retour en France, il s'occupe d'objets de finances; il écrit sur la caisse d'escompte, sur la banque Saint-Charles, sur les actions des eaux. « Je » ne suis pas un grand spéculateur, disait-il, en parlant de ces » écrits; mais quand on sait bien ses quatre règles, qu'on » peut conjuguer le verbe *avoir*, on est un aigle en finances.» Dans toutes ses productions, quelque sujet qu'il traitât, il ne négligeait aucune occasion de s'élever contre les abus du gouvernement, et d'énoncer quelques-uns des principes de liberté consacrés depuis par la révolution. C'était surtout contre l'immoralité des gouvernans qu'il s'élevait avec le plus de force. Il cherchait à créer un esprit public; il rappelait sans cesse aux chefs de l'état que la puissance d'un prince est toujours en rapport avec l'estime qu'il inspire, et que l'obéissance du peuple dépend de la pureté de ses mœurs.

« Le véritable ressort de l'autorité, disait-il, est dans l'opinion et dans le cœur des gouvernés : d'où il suit que » rien ne peut suppléer aux mœurs pour le maintien du » gouvernement. Il n'y a que les gens de bien qui sachent administrer les lois; mais il n'y a que les honnêtes gens qui » sachent véritablement leur obéir. Ceux dont elles sont l'unique conscience, sont très-loin de la vertu et même de la » probité, et celui qui brave les remords sait braver les supplices, châtiment bien moins long que le premier, auquel » on peut d'ailleurs toujours espérer d'échapper. Mais quand » l'espoir de l'impunité suffit pour encourager à enfreindre la » loi, l'intérêt général n'est plus celui des personnes, et tous » les intérêts particuliers se réunissent contre lui. Les vices » ont alors plus de force pour énerver les lois, que les lois pour réprimer les vices; on finit par n'obéir au législateur qu'en » apparence. A cette époque, les meilleures lois sont les plus

» funestes, puisque, si elles n'existaient pas, elles seraient une  
 » ressource qu'on aurait encore. Faible ressource ! car les lois  
 » multipliées sont plus méprisées, et de nouveaux surveillans  
 » deviennent autant de nouveaux infracteurs.

» L'influence des lois est donc proportionnelle à celle des  
 » mœurs. Le caractère des administrateurs y influe beaucoup,  
 » et c'est dans tous ces rapports qu'il faut les envisager. Si le  
 » prix de la vertu, par exemple, est celui du brigandage, si les  
 » hommes vils sont accrédités, les dignités prostituées, le  
 » le pouvoir ravalé par ses dispensateurs, les honneurs dé-  
 » shonorés, il est certain que la contagion gagnera tous les  
 » jours ; le peuple s'écriera en gémissant : Mes maux ne vien-  
 » nent que de ceux que je paie pour m'en garantir, et, pour  
 » s'étourdir, il se jettera dans la corruption que l'on provo-  
 » quera de toutes parts pour étouffer ses murmures.»

Mirabeau écrivait ce morceau avant la révolution. Ceux qui le lisent actuellement, oubliant qu'il en fut l'auteur, sont tentés de lui assigner une époque plus récente.

Le gouvernement, inquiet de l'influence que Mirabeau exerçait déjà sur l'opinion, fatigué de lui entendre répéter souvent que *le pot au feu du peuple était une des bases des empires*, sentit le besoin de l'éloigner. On n'osa point lancer contre lui une *dix-huitième lettre de cachet* ; mais le ministre Calonne lui fit subir un exil honnête, en lui donnant une mission obscure pour Berlin. Il y resta jusqu'à l'époque de l'assemblée des notables, observant, écoutant, écrivant. Il eut l'imprudence de publier son livre intitulé : *La monarchie prussienne* (1). Le roi de Prusse lui ordonna de partir

---

(1) Ce livre est rempli de recherches curieuses et de vues profondes. Pendant qu'il y travaillait, il se procura fort adroitement un état statistique secret de l'Allemagne. L'embarras était de le traduire ; mais sa maxime favorite était qu'on faisait ce qu'on voulait quand on savait vouloir. Il en donna la preuve, et avec un secrétaire français qui ne savait pas l'allemand, et un valet de chambre allemand qui ne savait pas le

dans les vingt-quatre heures; il obéit, et se vengea du congé en composant l'*Histoire secrète et Anecdotes de la cour de Berlin* (1). Cet écrit compromettait une foule de personnages importans, divulguait beaucoup d'intrigues politiques, tendait directement à soulever tous les cabinets les uns contre les autres, et à allumer la guerre dans toute l'Europe; enfin, à déterminer la révolution française. Le livre fut dénoncé au parlement de Paris, qui le condamna à être brûlé par la main du bourreau, et qui décréta l'auteur de prise de corps. Mirabeau brava les foudres parlementaires, et continua d'écrire. La connaissance qu'il avait du peu de lumières des souverains qui régnaient alors lui inspira ses *Conseils à un jeune prince qui veut refaire son éducation*, et il prit pour devise cette maxime d'Aula-Gelle :

*Nimis enim verum est cui plus licet  
Quam par est, semper plus velle quam licet.*

Le souvenir des maux qu'il avait soufferts en prison lui dicta

français, à l'aide du dictionnaire, il traduisit ce tableau statistique important, dont il fit passer à Louis XVI des copies.

(1) Ce fut, dit-il, pour secourir une maison de commerce, qu'une faillite allait accabler, qu'il publia cet ouvrage, mais ce motif généreux, fût-il vrai, ne l'excuse pas d'avoir outragé l'amitié dans cet écrit, et d'avoir oublié la reconnaissance. Il se brouilla à cette occasion avec M. de Talleyrand. Ce dernier resta trois ans sans lui parler, quoiqu'il le rencontrât souvent à l'assemblée nationale. Mirabeau regretta toujours de l'avoir offensé. Il eut avec lui une longue explication quelques jours avant sa dernière maladie. Les raisons qu'il donna désarmèrent M. de Talleyrand, et peu content d'être justifié auprès de lui, Mirabeau, la veille de sa mort, eut encore un entretien très-touchant sur le même sujet. Oppressé du poids de ses regrets plus encore que de ses souffrances, Mirabeau versa des larmes dans le sein de son ami, qui les essuya avec délicatesse, assurant qu'il avait tout pardonné, tout oublié. Mirabeau étouffait cependant, et sentant qu'il ne pouvait continuer de parler : Ah ! ciel ! s'écria-t-il, j'étoufferais bien davantage sans cette dernière explication.

ses *Observations sur Bicêtre, et sur les effets de la sévérité des peines*. Dans un *Avis aux Bataves*, il rappelle à la Hollande qu'elle a été véritablement libre, et qu'elle peut l'être encore; il ouvre les yeux du peuple sur la mauvaise administration des finances, en faisant imprimer sa *Dénonciation de l'agio-tage*. Enfin il ne néglige rien pour se populariser.

La gloire littéraire n'était pas le seul avantage que cherchait alors Mirabeau, en travaillant avec autant d'opiniâtreté; il était presque réduit à la misère. Après avoir épuisé toutes ses ressources, il s'adresse avec une noble confiance à M. de C... qui depuis très-long-temps était son ami, et lui écrit un billet dans lequel il le prie de lui envoyer dix louis, dont il a le plus grand besoin. M. de C... met aussitôt les dix louis dans une petite boîte; et pour boucher les interstices qui restaient, il déchire le billet de Mirabeau en quatre ou cinq morceaux, et les plaçant entre le couvercle et les pièces d'or, pour qu'elles ne ballottent point, il envoie le tout à son ami. Mirabeau était alors avec madame de Néra; celle-ci prend la boîte qu'elle s'empresse d'ouvrir, et jetant machinalement les yeux sur les morceaux de papier, elle reconnaît l'écriture de Mirabeau. Ah! vraiment, dit-elle, vous avez là un ami qui fait grand cas de vos billets! — Pardonnons-lui, ajoute vivement Mirabeau; je suis certain que c'est le seul de moi qu'il ait déchiré.

L'époque des états-généraux arrive, et Mirabeau voit d'avance la place qui lui appartient. Cependant, il ne peut espérer d'être nommé par la noblesse. Il part pour Marseille, fait écrire sur la porte de sa maison, *Mirabeau, marchand de drap*, et est envoyé à Versailles comme représentant de la sénéchaussée d'Aix.

Aussitôt qu'on sut que Mirabeau était député, on le décria. Quel choix! disaient les nobles, un espion, un intrigant, un homme sans conduite, sans principes, voilà celui que la Provence nous envoie! On rappelait son procès avec le marquis de Monnier, les mémoires contre son père; on le déchirait de

toutes parts... Il paraît à la tribune, il y proclame les droits du peuple. Tout à coup l'opinion change, son éloquence et son courage lui concilient la bienveillance publique. Enfin, arrive ce jour mémorable où M. de Brézé vient signifier aux états-généraux que le roi les dissout : l'étonnement et la crainte rendent un moment les députés indécis ; Mirabeau n'hésite pas à se dévouer ; il crie d'une voix terrible au messager de la cour : « Allez dire à ceux qui vous ont envoyé que nous sommes ici par la volonté du peuple, et que nous n'en sortons que par la puissance des baïonnettes. » Cet élan sublime décida la révolution, et plaça Mirabeau au premier rang des orateurs français, rang qu'il a conservé jusqu'à sa mort.

Nous ne le suivrons pas dans sa carrière législative ; elle eut tant d'éclat que nul de ses travaux n'est ignoré. C'est lui qui le premier eut le courage de demander le désarmement des troupes et l'organisation de la garde nationale ; c'est lui qui détermina la réunion des trois ordres, qui provoqua la destruction des privilèges et la vente des biens du clergé ; c'est lui qui fit proclamer la liberté de la presse et des cultes ; c'est lui qui consacra le principe de l'égalité des successions ; ou lui doit la modération des peines. Aucune partie du système politique ne lui fut étrangère ; il discuta la première constitution presque tout entière ; il présenta les idées les plus sages sur l'éducation nationale. Il fit reconnaître la nécessité du divorce ; mais il le concevait moral, et non pas, tel qu'il est devenu depuis, le droit scandaleux d'afficher la licence. Il porta la lumière dans le système des impôts, et prouva que la France ne pouvait combler le déficit de ses finances et lutter avec avantage contre ses ennemis, sans un papier-monnaie représentatif des valeurs territoriales dont elle pouvait disposer. Il sentit le premier l'abus affreux que le brigandage révolutionnaire ferait des assignats, si le nombre n'en était pas limité ; si leur rentrée n'était pas assurée. Il fit tout pour établir une garantie, mais il ne savait pas encore que personne ne se

croit obligé de remplir un engagement dont tout le monde est solidaire, et que le serment le plus solennel, dès qu'il est général, n'est plus qu'une fiction ridicule.

Mirabeau avait trop de talent pour n'avoir point d'envieux. La révolution avait une marche si rapide, qu'il ne put prévoir tous les événemens. Les factions se formèrent; le parti des démagogues devint peu à peu formidable. Mirabeau était dénoncé de toutes parts. On l'accusait de vendre ses opinions tantôt à la cour, tantôt au parti d'Orléans; les journaux, les libelles, animaient contre lui la haine populaire; rien ne l'épouvanta. Il avait pour principe qu'un petit caractère tue les plus grandes qualités, et que, dans les crises politiques, il ne faut pas regarder en arrière. Peu d'hommes, disait-il, savent ce qu'on peut quand on sait vouloir. Les grands succès sont dus à l'énergie du caractère plus qu'à la justesse des combinaisons... Il faut la plus grande liberté dans la confection de la loi, et le plus grand despotisme dans l'exécution. Il n'était jamais plus éloquent et plus sublime que lorsqu'il était personnellement attaqué. Je sais, s'écriait-il, que la roche Tarpéienne est voisine du Capitole; et il marchait à son but. Dans un moment d'indignation patriotique, dans un des accès d'amour pour le bien, où se mêlait l'impétuosité de son caractère, il lui échappa de dire, *qu'il se repentait d'avoir fait l'homme à son image*. Quelques hommes violens, Don Quichottes du parti que Mirabeau combattait, ne pouvant le vaincre à la tribune, le provoquèrent en duel. Je le veux bien, répondit Mirabeau; mais comme je ne puis me battre tant que la constitution ne sera pas faite, je tiens liste de ceux qui me font l'honneur de me jeter le gant, et je vais vous inscrire.

Un jour qu'il se promenait sur la terrasse des Tuileries, un crieur public s'époumonait pour vendre un libelle intitulé: *Les crimes de Mirabeau*; il s'approche, regarde la brochure, et demande au marchand s'il en a beaucoup vendu. Pas encore, dit le colporteur. Tiens, mon ami, reprit Mirabeau en



lui donnant un écu de six francs , il ne faut pas que tu perdes ta journée.

Il avait le sentiment de sa force. Un jour il dit à Suleau : Mon ami , Lafayette a une armée ; mais croyez-moi , ma tête est aussi une puissance ! Quand on lui reprochait un peu d'exaltation : Sachez , répondait-il , qu'il faut être au-dessus de soi-même pour être toujours au niveau de sa réputation.

Les travaux importans de Mirabeau ne suspendaient pas le cours de ses plaisirs ; plus ses occupations étaient multipliées , plus il multipliait ses jouissances physiques ; il était robuste , mais il comptait trop sur ses forces ; fatigué par la tension continuelle de son esprit , épuisé par ses veilles , il ne pouvait plus goûter les plaisirs simples et doux d'une liaison de cœur ; son imagination ardente lui faisait exagérer le roman des voluptés. Sophie était oubliée , les courtisanes les plus lascives épuisaient leur art pour contenter ses désirs (1). La nature céda sous tant d'efforts : une humeur âcre se manifesta bientôt et attaqua les sources de la vie. Sa vue s'affaiblit , et son estomac ne pouvait plus digérer : *Quand le premier fonctionnaire est mauvais* , disait Mirabeau , *il faut finir*. Il sentit qu'il était gravement affecté ; mais il ne voulût pas ralentir ses travaux. Quand les progrès du mal le forcèrent d'appeler des secours , il n'était plus temps ; sa maladie jeta la consternation dans Paris ; sa maison était entourée d'une foule inquiète qui demandait sans cesse de ses nouvelles. La tribune paraissait muette , et l'on prévoyait déjà qu'elle allait perdre son plus bel ornement. On appela le docteur Petit , mais le malade eut beaucoup de peine à consentir à la consultation. Mon ami , disait-il à Cabanis , c'est pour vous que je ne veux point voir M. Petit. Si je reviens à la vie , vous en aurez tout

---

(1) Il avait passé la soirée et la nuit du 27 mars dans une maison où Milles. Coulomb et Héliberg , de l'Opéra , lui avaient prodigué tous les plaisirs qui pouvaient enivrer ses sens.

le mérite , et il en aura toute la gloire. Mirabeau conserva sa raison jusqu'au dernier moment. Entouré de ses amis , il conversait avec eux , et voulait dissimuler ses douleurs ; mais elles devinrent si vives qu'il fut contraint d'y céder. J'ai pour un siècle de force , disait-il , je n'ai plus pour un instant de courage. Ayant eu un évanouissement léger , son domestique accourt ; il le regarde et lui dit : Soutiens ma tête ; je voudrais pouvoir te la léguer ; il fit son testament avec calme. Une pauvre femme , qui lui servait de garde-malade , pleurait près de son lit : Pourquoi pleures-tu , lui dit gaîment le moribond : tu es sans fortune , je te laisse une petite rente , que t'importe ma gloire ? Eh bien , tu n'entendras plus crier dans les rues : voilà la grande motion de M. de Mirabeau.

Il demanda quel bruit se faisait dans la rue ? on lui répondit que c'était le peuple qui s'amassait à sa porte pour savoir de ses nouvelles. Il m'a été doux , dit-il , de vivre pour le peuple , il me sera glorieux de mourir au milieu de lui.

Il fit appeler M. de Talleyrand , et lui dit : « L'assemblée nationale s'occupe en ce moment d'une loi sur les testaments ; elle trouvera peut-être assez piquant qu'un homme qui en fait un , lui offre pour son dernier hommage l'opium qu'il avait préparée sur cette question ; je confie à votre amitié le soin de la lire à la tribune. »

Puis , voyant près de son lit d'autres députés , il leur remit différens mémoires *sur le divorce , sur l'éducation nationale , sur les académies* , d'après les notes de Champfort ; *sur le mariage des prêtres , et la constitution civile du clergé*. Il avait fait ce dernier sur un plan donné par M. Lamourette , évêque de Lyon.

Ses douleurs devenant intolérables , il dit à Cabanis : Quand un médecin traite son ami , il doit lui épargner les angoisses de la mort et lui donner de l'opium.

Le roi , le sachant très-malade , envoya chez lui un page pour savoir de ses nouvelles. Cette marque de considération servit

de prétexte aux ennemis de Mirabeau pour répandre le bruit qu'il s'était vendu à la cour (1).

Quelques instans avant de mourir, il entendit le canon : Sont-ce déjà, s'écria-t-il, les funérailles d'Achille ? Il expira le 2 avril 1791, à 10 heures du matin. Un décret demandé par M. Pastoret lui décerna les honneurs du Panthéon. Tous les théâtres furent fermés. Barrère prononça son éloge à la tribune de l'assemblée nationale; il fit la motion d'inviter tous les députés à ses funérailles. M. le duc de Liancourt appuya la proposition, qui fut décrétée. Jamais souverain n'obtint des honneurs funèbres aussi pompeux. Tous les représentans du peuple, tous les fonctionnaires publics, douze mille gardes nationaux, et plus de quatre mille citoyens vêtus de noir, composaient ce cortège. Cerutti prononça son oraison funèbre à Saint-Eustache, et Gossec composa, pour cette triste cérémonie, des chants lugubres qui saisissaient d'horreur et arrachaient des larmes; Chénier publia une ode, Cubières un poème, et M. Fiévée une épitaphe à la gloire de Mirabeau (2).

---

(1) On a dit qu'il laissait 980 mille livres en assignats et le bordereau de 100 mille livres de rente sur la banque d'Angleterre. Le fait est faux. On a dit qu'il avait entièrement payé ses dettes, abandonné son patrimoine aux créanciers de son père, acquis la terre *du Marais*, le *Moulin-Joli* et deux maisons à Paris. Ces faits sont plus vraisemblables, mais ne prouvent pas qu'il dût cette aisance à l'or corrompateur de la cour.

(2) Il en parut deux dans les journaux qui furent attribuées à ce littérateur; mais elles n'étaient point signées de M. Fiévée. Les voici :

Dieu ! quelle immense proie enferme ce tombeau !  
Fût-il rien de plus grand à Rome et dans Athènes ?  
L'impitoyable mort dans le seul Mirabeau  
Nous a ravi Solon, Tacite et Démosthènes.

Caton meurt lorsqu'aux bords du Tibre  
Il voit la liberté périr ;  
Mirabeau ne voulut mourir  
Que lorsqu'il vit la France libre.

Le général Carteaux commanda son buste au célèbre statuaire Houdon. ( Ce fut à l'enterrement de Mirabeau que l'on entendit, pour la première fois, dans un orchestre, et le tam-tam et l'imposante trombone. )

Le temps était sec, et il y avait beaucoup de poussière sur le boulevard pendant la marche du convoi. Plusieurs personnes, que cette poussière incommodait, se plainquirent de la négligence de la police, qui n'avait pas fait arroser. Hélas, dit une femme du peuple, elle a compté sur nos larmes.

La maison qu'il habitait, rue du Mont-Blanc ( nommée depuis rue de Mirabeau, puis débaptisée en 1795), fut ornée d'un bas-relief représentant la France et la liberté pleurant sur sa tombe. On lisait sur un marbre cette inscription que l'on attribue à Chénier :

L'âme de Mirabeau s'exhala dans ces lieux :  
Hommes libres, pleurez; tyrans, baissez les yeux!

Au moment de son convoi, plusieurs personnes entrèrent dans la chambre où il était mort, et aperçurent dans son alcove un spectre livide, couvert d'un linceul blanc sur lequel étaient peintes des flammes et des larmes; sa tête était voilée, et son front ceint d'une couronne de cyprès; on se saisit du fantôme et on le livra aux gardes qui le conduisirent au dépôt, chef-lieu de l'arrondissement. On reconnut que c'était une femme, payée par quelques dévôts pour jouer cette farce ridicule, et tâcher d'agiter le peuple. On garda prudemment le silence sur cette aventure (1). On répandit le bruit qu'il avait été empoisonné; mais cette conjecture fut bientôt dissipée par l'ouverture de son corps (2). Ce qui donna lieu à des soupçons fut le déses-

---

(1) Les pièces de cette affaire sont chez M. Belfara, commissaire de police de la section du Mont-Blanc.

(2) On reconnut que le siège principal de la maladie avait été auprès du cœur. On trouva sous le péricarde une humeur jaunâtre et opaque,

poir de son secrétaire, qui, dans le moment où le comte expira, se perça de huit coups de canif, en articulant des paroles vagues, qu'on interpréta faussement pour l'expression d'un remords. Ce jeune homme était enthousiaste de Mirabeau jusqu'à l'adoration.

Ainsi périt cet homme étonnant, long-temps persécuté, jouet de la fortune et de ses passions; cet homme dont le génie maîtrisa l'opinion publique, et dont la gloire tardive fut si éclatante. Il eut de grands talens, quelques vertus et de grands défauts. Il était orgueilleux, emporté, violent, jusqu'à frapper la femme qu'il aimait le plus; mais il était généreux, discret et sensible. Pourquoi faut-il, disait Loustalot, qu'un cœur comme celui de M. de Mirabeau soit aussi voisin d'une pareille tête? Il méprisait les hommes, mais il recherchait ceux qui possédaient des vertus ou des talens; avide de gloire et de fortune, il était peu jaloux d'un grand pouvoir. Fidèle avec ses amis, il ne l'était ni avec ses créanciers, ni avec ses maîtresses. On pouvait dire qu'il avait deux morales; une comme homme public, une autre comme homme privé. L'intérêt de la fortune contrariait souvent l'intérêt de sa gloire. Mirabeau orateur, écrivain, philosophe, était l'ami du peuple et de la vertu. Mirabeau, homme de qualité, homme en place, oubliait souvent et le peuple et la probité. Un jeune homme très-ambitieux lui demandait un jour quel était le meilleur moyen de réussir : *Tuez votre conscience*, lui répondit Mirabeau, *c'est le plus grand ennemi de tout homme qui veut promptement parvenir*. Si ce conseil n'était pas ironique, que penser de la morale de celui qui l'a donné?

Un homme de lettres voulait écrire l'histoire du patriciat.

des caillots de sang et des concrétions lymphatiques. On remarqua qu'il avait le crâne d'une grande capacité et la cervelle volumineuse. On avait déjà fait cette observation sur Voltaire. M. Sue conserve, dans son musée, la cervelle de Mirabeau; celle de Voltaire est chez M. Mitouart, pharmacien de M. le comte d'Artois, rue Coquillière.

Laissez-moi, lui dit Mirabeau, laissez-moi faire cet ouvrage : comme patricien, *je connais mieux le monstre*, et on ne dira pas que c'est par intérêt personnel que je l'écrase. Cette réponse est assurément d'un homme qui méprise et déteste les nobles. Cependant Mirabeau, qui porta toujours le costume du tiers-état, exigeait que ses domestiques l'appelassent *Monsieur le comte*. Était-ce faiblesse ou orgueil ?

La connaissance qu'on avait de ses principes relâchés accrédita les ridicules inculpations qui le firent arracher du Panthéon, lorsque la convention égarée y porta son idole Marat (1). On est encore dans l'opinion que Mirabeau n'avait ni conçu ni désiré la république. Ceux qui l'ont connu sont d'un autre avis; il ne croyait pas, il est vrai, que le moment fût venu d'adopter cette forme de gouvernement, mais il la préférerait, et il a cru se peindre lui-même lorsqu'il a tracé le caractère du républicain.

« Une fierté invincible, dit-il, un courage indomptable, une  
 » liberté de principes et de pensées qui ne se soumet qu'à la  
 » raison seule, et qui repousse tout autre empire; une in-  
 » dépendance qui ne cède ni aux plaisirs, ni aux peines de  
 » l'opinion, telle est l'âme d'un républicain; mourir plutôt  
 » que de changer, telle est sa devise. Il doit jurer à la na-  
 » ture, à la patrie, à lui-même, de rester sans avenir, dans  
 » un présent fâcheux, plutôt que de ramper un moment; de  
 » fouler aux pieds tout ce qui contrarierait ses principes et  
 » ses passions, et même la gloire; de repousser toutes protec-  
 » tions déguisées en amitié; de n'appartenir qu'à celui qui  
 » lui appartiendra; secours pour secours, zèle pour zèle, ami-  
 » tié pour amitié, liberté, vertu par-dessus tout; de montrer  
 » toujours son sentiment par les mots ou par les faits; de re-  
 » garder comme illusion, quant à lui, tout ce qui est hors de

---

(1) On disait assez plaisamment ce jour-là : Les imbéciles croient *dépanthéoniser* Mirabeau; ils ne voient pas qu'ils *maratisent* le Panthéon !

» lui, tout ce qui est opinion étrangère, tout ce qui n'est pas  
» une pensée de son esprit ou un sentiment de son cœur ;  
» de ne s'estimer que par la fermeté à maintenir ses droits et  
» le respect pour ceux d'autrui ; en un mot, d'être lui, de  
» n'être que lui, de ne s'estimer que par lui. » Il avait effectivement cette roideur de caractère dont il fait le principal mérite du républicain. Son éloquence était entraînant. Cérutti l'a fort bien peint lorsqu'il a dit : Il a immolé les tyrans sur les ruines de la Bastille, et les factieux dans le temple de la constitution.... A la puissance de la pensée, il joignait la magie de la parole, il faisait reparaître avec force le point disparu de la question, et sortir avec éclat le point invisible du problème. La conséquence éloignée était rapprochée et aperçue ; le nœud secret était découvert et saisi, les raisonnemens pressés autour des objections n'en laissaient échapper ni subsister aucune. Un coloris quelquefois rembruni, une expression quelquefois théâtrale et démesurée, servait à subjuguier la prévention ou à réveiller la léthargie. Il tuait ou ressuscitait à son gré les passions ; il s'adressait à elles pour obtenir ou leur suffrage ou leur silence. Le principe commandait à l'orateur, et l'orateur commandait à l'assemblée. La tribune enfin était le trône de son génie. Sans être ami du néologisme, il avait souvent de ces expressions neuves qui étonnent et séduisent, parce qu'elles présentent une grande image. C'est ainsi que dans une discussion importante dont voulaient s'emparer tous les partis, il s'écria : *La parole est au silence !* Mot sublime qui produisit tout l'effet qu'il en attendait. Sa répartie était vive, souvent plaisante dans la conversation, et toujours spirituelle. Il arrive un jour au club de 89, comme on parlait des ressources de l'État ; quelques personnes paraissaient fort occupées à discuter une question que leur avait soumise Hassenfratz. Mirabeau demanda ce dont il s'agissait : Hassenfratz, lui dit-on, se plaint de ce qu'on néglige trop l'exploitation des mines ; il prétend qu'il y a autant de richesses métalliques dans l'intérieur de la terre en France, qu'il y en a d'employées à la

la surface. Hassenfratz a raison, répliqua Mirabeau, et nous sommes si convaincus de ce qu'il avance, que depuis la révolution nous ne nous occupons qu'à mettre tout sens dessus dessous.

Mirabeau dut une partie de sa gloire à la résistance opiniâtre et au talent que lui opposèrent ses adversaires. Il en est d'un orateur comme d'un guerrier, l'éclat d'une victoire est toujours en raison du nombre et de l'habileté des ennemis vaincus; en logique ainsi qu'en physique, la force se mesure sur les obstacles, et Mirabeau n'aurait que la réputation d'un rhéteur, si Cazalès et l'abbé Maury n'avaient pas irrité son génie : ce qui prouve qu'un grand homme a presque toujours besoin, pour paraître ce qu'il est, du concours heureux des circonstances.

Après la fortune, les femmes étaient ce que Mirabeau aimait le plus; il en était toujours bien accueilli. Il écrivit à un de ses amis, qui s'étonnait de la facilité qu'il trouvait à faire des conquêtes : « Je suis fort laid; mais en récompense la nature m'a » pourvu d'une taille herculéenne, que l'on préfère souvent aux » traits délicats d'un Adonis. » Cela fait peu l'éloge des belles auxquelles il s'adressait. Si l'on en croit ses écrits, il faisait grand cas des femmes; si l'on en croit sa conduite, il avait pour elles peu d'estime. Dans un moment où il était amoureux, il écrivit à un jeune prince :

« Un moyen infailible de conquérir le suffrage des femmes, » qui contribuent autant à la réputation qu'au bonheur de la » vie, c'est le respect extérieur pour leur sexe : ce respect est » un devoir, puisqu'enfin les femmes sont nos mères, nos » sœurs, nos amies, nos amantes; ce respect est prudence, » puisque ce sexe est le confident de nos plus inévitables fai- » blesses. Ce respect caractérise toujours une âme noble et » généreuse, car ce sexe faible, dans lequel nous voulons même » les qualités qui le laissent sans défense, est abandonné à » notre protection. Ainsi son vœu pour être respecté est dans » la nature. Les plus vils objets de la prostitution sont flattés » des égards et y prétendent ridiculement. C'est un triste



» symptôme de la dépravation publique que les femmes qui  
» pourraient obtenir ce respect paraissent y renoncer, et leur  
» fureur pour corrompre les autres est un effet de leur condi-  
» tion forcée. Afficher du respect pour les femmes en général,  
» c'est leur apprendre à se respecter. »

Une pareille opinion flattera toute femme honnête. Mais en est-il une qui ne s'indigne en entendant ce même Mirabeau s'écrier : « L'aberration des comètes n'est pas plus difficile à calculer que les mouvemens du cœur, de l'esprit, et surtout de l'amour-propre des femmes. Vous remarquerez que je n'ai peut-être fait là qu'un pléonasme au lieu d'un *crescendo*, car plus je les vois et plus je me persuade que l'amour-propre est à peu près l'unique clef de ce qu'on appelle leur caractère. Or le caractère ne se compose que des habitudes de l'âme et de l'esprit, mélangées, il est vrai, à des doses inégales, et j'ai beaucoup de peine à croire que le sexe duquel M. Thomas dit : *Il est impossible* de le connaître, ne doive pas toute son impénétrabilité au défaut presqu'absolu de caractère. »

Cette diversité d'opinions sur le même sujet prouve, comme je l'ai dit plus haut, que Mirabeau avait pour certains objets, deux esprits, deux plumes et deux consciences. Il perdait rarement une occasion d'ajouter à ses conquêtes. Plus la réussite paraissait difficile, plus il mettait de prix au laurier. Il était un jour dans une de ses terres avec quelques amis. A dix lieues de là habitait une femme très-jolie, à laquelle il désirait plaire, et qui paraissait ne pas le voir défavorablement. Le mari de cette femme arrive dans le château au moment où on l'attendait le moins. Mirabeau lui fait l'accueil le plus caressant, recommande à ses amis de lui faire les honneurs et de l'amuser. Il arrange pour le lendemain une partie de chasse afin de fêter dignement le nouveau venu; mais à peine la nuit a-t-elle paru qu'il s'absente sans qu'on s'en aperçoive, prend la poste, se rend auprès de la belle, triomphé, et retourne au château assez à temps pour ouvrir la chasse avec le mari, qui ne se doutait guère que son hôte avait fait vingt lieues dans

la louable intention de consoler sa femme du chagrin de son absence.

La marquise de Monnier fut la seule femme qu'il aima véritablement; cependant il l'abandonna quand il embrassa la carrière politique. Cette femme ne survécut pas long-temps à Mirabeau; elle se donna la mort en s'asphixiant volontairement avec du charbon, mais ce fut pour un autre amant.

Les écrits de Mirabeau ne furent pas tous dictés par le goût et par la décence; il fit dans sa jeunesse des ouvrages qu'il aurait sans doute désavoués dans un âge plus raisonnable, *le Libertin de qualité* et *ma Conversion*. Il traduisit en vers *le Parapilla* italien; cette traduction n'a jamais paru, de crainte, disait-il, qu'on ne lui attribuât dans la suite tous les mauvais libelles qui paraîtraient.

On a publié sous son nom une traduction de *Tibulle*. Un littérateur plus exercé que Mirabeau dans l'art des vers a réclamé cette production. On a objecté que Mirabeau, dans ses lettres à Sophie, parle sans cesse de sa traduction de *Tibulle* et de *Jean second*; mais rien ne prouve que ce soit la même que celle qu'on a publiée après sa mort, et nous aimons à croire que M. de la Chabaussière n'a pas revendiqué sans raison un ouvrage qui n'est pas nécessaire à sa réputation, établie depuis long-temps par des écrits mieux faits (1). Mirabeau faisait des emprunts de toute espèce (2). Ce qui doit paraître étonnant, c'est qu'avec un génie aussi élevé, un esprit aussi profond, Mirabeau n'ait jamais pu apprendre la géométrie, quoiqu'il eût pour maître l'illustre Lagrange. Il avait trop d'ardeur, une

---

(1) Le père de M. de la Chabaussière, dont le nom de famille est *Poisson*, avait été instituteur de Mirabeau, ce qui établit des rapports de confiance et d'amitié entre le comte et l'auteur d'*Azémia*, qui a pu lui confier ses manuscrits.

(2) Parmi les écrits qu'il a publiés, il en est qui portent un cachet qui n'est pas le sien, et l'on sait que Champfort et d'autres littérateurs travaillaient souvent pour lui.

imagination trop vive, pour soumettre son esprit aux froides combinaisons mathématiques; c'est ce qui me confirme dans l'opinion que cette âme brûlante, expansive, devait nécessairement unir les plus éminentes qualités aux plus grands défauts, et qu'il n'aurait jamais été un grand homme, s'il eût été un homme sage.

Mirabeau aura des détracteurs et des admirateurs enthousiastes. Un voyageur errant parmi les ruines d'Athènes a gravé sur un fût de colonne, près de la tour de Démosthènes, cette inscription : A MIRABEAU. *Béni soit l'homme qui respectera ces pierres.* Ceux qui ne connaîtront que ses ouvrages applaudiront à ce tribut d'admiration; ceux qui connaîtront sa vie privée laisseront à la postérité le soin de juger s'il était mérité (1).

---

(1) L'auteur a composé cet essai sur des notes et des manuscrits que lui avait confiés M. de Lafage de Bordeaux, qui avait été vingt ans l'ami de Mirabeau. Il l'a publié en l'an 8 de la république (1800), l'a lu dans une séance publique du lycée Thélusson, et fait imprimer dans le journal *le Mois*. Quatre ans après M. Chaussard vint le trouver, le pria de lui confier cet essai, le copia presque en entier, dans un précis qu'il mit à la tête d'une compilation imprimée en deux volumes, sous le titre d'*Esprit de Mirabeau*, et il ne craignit pas d'affirmer, dans une note, que c'était lui qui avait fourni les matériaux de cette notice biographique. Ceci explique les ressemblances que présentent ces deux écrits.

(Note de l'éditeur.)









